

Rennes La belle histoire entre Legendre et l'Insa se poursuit

Le 21 juin, Vincent Legendre, président du directoire du groupe Legendre (2 000 salariés, 750 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2019), et M'Hamed Drissi, directeur de l'Institut national des sciences appliquées (Insa) Rennes, ont inauguré la chaire industrielle Reexperience. Ce programme de recherche public-privé ambitieux d'accompagner la filière construction dans les changements de paradigme auxquels elle est confrontée aujourd'hui, en travaillant sur des solutions pour une « construction plus raisonnée, efficiente et économe ».

Outre le fait que Vincent Legendre connaît bien l'Insa, dont il est diplômé en génie civil et urbanisme, le groupe de BTP collabore depuis près de dix ans avec l'école d'ingénieurs publique. C'est en effet en 2011 que sa filiale Ingénova, sorte d'incubateur du groupe dédié à la recherche et à l'innovation, a signé avec l'établissement une convention de recherche ciblée sur un rupteur thermique. Celui-ci est devenu, depuis, un produit industriel à succès, commercialisé par COHB Industrie sous la marque Slabe.

Laboratoire commun. La collaboration s'est poursuivie avec la création du « LabCom Consolidation B-Hybrid », un laboratoire de recherche commun qui a notamment abouti à la création des poutres hybrides béton-acier. Ce nouveau système constructif consiste à associer un exosquelette en acier et du béton armé, coulé directement sur le chantier. Cette mise en œuvre facilitée permet de gagner en rapidité d'exécution, d'autant que la taille et le poids de ces poutres sont bien moindres que ceux des poutres classiques. Autre avantage du procédé : il permet d'augmenter les portées, pour atteindre 12 à 15 mètres. ● Jean-Philippe Defawe

Centre-Val de Loire Valloire apporte sa pierre à la relance

En complément des quelque 500 logements construits en moyenne chaque année, soit environ 80 M€ investis dans l'économie de la construction, Valloire Habitat, filiale du groupe Action Logement qui gère 18 350 logements dans la région Centre-Val de Loire, compte développer la Vefa. Celle-ci représente aujourd'hui 30% de sa production. Cet été, son directeur général Vincent Henneron a contracté des réservations pour 282 logements avec Bouygues Immobilier, Exia, Capelli et Linkcity.

Diversifier l'activité. Représentant près de 40 M€, cette initiative contribue à la reprise économique en permettant aux promoteurs immobiliers de boucler des soldes de programmes ou d'en démarrer d'autres. « Cela nous permet aussi de diversifier notre activité car sur les 282 logements, 150 sont des locatifs intermédiaires (LLI) et nous n'en avons pas », explique Vincent Henneron, qui vise 500 logements de ce type d'ici cinq ans. Ces programmes seront répartis sur les deux métropoles de la région, Orléans (Loiret) et Tours (Indre-et-Loire) où le groupe est présent depuis cinq ans, ainsi qu'à Chartres (Eure-et-Loir) et dans le département de l'Essonne. ● J.-P. D.

En trois jours, 19 poutres de 21 m de portée ont été posées.



Métropole de Nantes Excellent chrono sur le chantier du Creps

Après une suspension du chantier durant le confinement, la réalisation du gros œuvre du nouveau Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives (Creps) des Pays de la Loire bat aujourd'hui son plein. « Une cinquantaine de personnes travaillent sur le chantier, ce qui en fait l'un des plus importants de la métropole », déclare Camille Pellan, conducteur de travaux pour GCC, chargé du lot gros œuvre avec ETPO comme cotraitant. Situé à La Chapelle-sur-Erdre, sur le site de la Babinière, ce projet de 38,3 M€ TTC (pour 11 700 m²), conçu par l'agence nantaise Aura, s'articule autour de deux pôles : au sud, l'administration et les hébergements que construit ETPO ; au nord, les équipements sportifs confiés à GCC.

Préfabrication. Sur 5 700 m², le pôle sportif se composera de deux salles multisports, d'un espace de musculation et d'un pas de tir à l'arc en surplomb d'une salle de tennis de table. Les fondations, voiles verticales, planchers et dallages ont nécessité quelque 4 700 m³ de béton coulés en place. Mais, pour la dalle du pas de tir à l'arc, GCC a opté pour la préfabrication avec la pose de 19 poutres précontraintes en « I » de 14 tonnes et d'une portée de 21 m, réalisées par KPI et livrées en convois exceptionnels.

Comme la mise en place de ces poutres requérait l'emploi d'une grue automotrice de 230 t placée dans le rayon d'action de l'une des deux grues fixes du chantier, l'opération devait se dérouler en trois jours maximum. « Pour l'occasion, nous avons aménagé une entrée permettant l'arrivée en toute sécurité des convois », explique Chloé Guillou, ingénieure travaux chez GCC. Une logistique optimisée et une météo clémente ont permis l'installation de ces 19 poutres sans étaie entre le 15 et 17 juillet. Des prédalles, dont certaines ont été renforcées, ont ensuite été posées en R+3 à près de 10 m de haut, et toujours sans étaie. De quoi gagner un temps précieux. ● J.-P. D.

➔ **Maitrise d'ouvrage :** région Pays de la Loire. **Maitrise d'œuvre :** Aura Architecte, Aréa (BE structure). **Entreprises de gros œuvre :** GCC (mandataire), ETPO (cotraitant). **Fournisseur des poutres et prédalles :** KPI. **Marché gros œuvre :** 8,7 millions d'euros HT, dont 4,7 millions pour le pôle sportif. **Livraison :** juillet 2021.